amU Faculté des sciences Aix Marseille Université

2024_51_AC_Jurys_examens_Sciences_Licence_Pro_Bio_industries_Immunologie

Arrêté UFR Sciences
Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies : Biotechnologie, immunologie - 2024-2025

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence professionnelle « **Sciences et Technologies** » mention « **Bio-industries et biotechnologies** » parcours-type « **Biotechnologie, immunologie** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE PROFESSIONNELLE 1ère année - Bio-industries et biotechnologies
Parcours : Biotechnologie, immunologie
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Myriam BARATIN Suppléant(e) : Audrey ROMANO Liste des membres : **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Octavia ANTONOFF / Ugo MARDELLE
Semestre 2 et Jury 1ère année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Myriam BARATIN Suppléant(e) : Audrey ROMANO Liste des membres : **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Octavia ANTONOFF / Ugo MARDELLE

LICENCE PROFESSIONNELLE 2ème année – PAS D'OUVERTURE EN 2024-2025
Semestre 3 – 4 et Jury 2ème année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Suppléant(e) : Liste des membres : *En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après* Ex : membre titulaire X/suppléant Y **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

LICENCE PROFESSIONNELLE 3ème année - Bio-industries et biotechnologies
Parcours : Biotechnologie, immunologie
Semestre 5
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Julie PEYRONNET-ROUX Suppléant(e) : Myriam BARATIN Liste des membres : **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Gaelle GUIRAUDIE CAPRAZ / Florence ALCARAZ
Semestre 6 et Jury 3ème année
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Julie PEYRONNET-ROUX Suppléant(e) : Myriam BARATIN Liste des membres : **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres : Gaelle GUIRAUDIE CAPRAZ / Florence ALCARAZ

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence Mouret et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 25 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Faculté des Sciences
La Doyenne
Université d'Aix Marseille
AMU
Laurence MOURET
AMU